

Le 13 avril 2010

**PROCÈS-VERBAL** d'une session ordinaire du conseil, tenue au centre communautaire, le 13 avril 2010 à 19:30 heures.

**PRÉSENTS**

Madame Manon Trudel, mairesse

Monsieur Yves Charlebois, conseiller  
Madame Penny Boulianne, conseillère  
Madame Marlène Lapointe, conseillère  
Madame Isabel Boulay, conseillère  
Madame Valerie Kirkman, conseillère

**AUSSI PRÉSENT**

Monsieur Georges Robitaille, directeur général et secrétaire-trésorier

**ABSENT**

Monsieur André Lavigne, conseiller

\*\*\*\*\*

**2010-04-111** **OUVERTURE DE LA SESSION**

Il est **PROPOSÉ** par madame Penny Boulianne  
**APPUYÉ** par monsieur Yves Charlebois

et **RÉSOLU**

**DE PROCÉDER** à l'ouverture de la session ordinaire du conseil du 13 avril 2010 à 19:35 heures.

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

**2010-04-112** **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est **PROPOSÉ** par madame Isabel Boulay  
**APPUYÉ** par madame Valerie Kirkman

et **RÉSOLU**

**D'ACCEPTER** l'ordre du jour tel que modifié.

<b>ORDRE DU JOUR – AGENDA</b> Assemblée ordinaire du 13 avril 2010		
	<b>OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</b>	<b>OPENING OF THE AGENDA</b>
	<b>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b>	<b>ADOPTION OF THE AGENDA</b>
	<b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL</b>	<b>ADOPTION OF THE MINUTES</b>
	<b>PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE POUR LES SUJETS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR</b>	<b>QUESTION PERIOD OF ITEMS NOT ON THE AGENDA</b>
	<b>AFFAIRES DU CONSEIL</b>	<b>COUNCIL'S AFFAIRS</b>
	Code d'éthique – formation	Code of Ethics – training

Le 13 avril 2010

	<i>FÊTE ANNUELLE DE POLYMOS</i>	<i>Annual picnic - Polymos</i>
	<i>Projet Arc-en-Ciel</i>	<i>Arc-en-Ciel project</i>
	<b><i>DIRECTION GÉNÉRALE ET ADMINISTRATION</i></b>	<b><i>GENERAL MANAGEMENT AND ADMINISTRATION</i></b>
	<b><i>GREFFE</i></b>	<b><i>SECRETARIAL AFFAIRS</i></b>
	<b><i>TRÉSORERIE</i></b>	<b><i>TREASURER'S AFFAIRS</i></b>
	<i>Comptes à payer et déjà payés au 31 mars 2010</i>	<i>Accounts paid and payable for March 31<sup>st</sup>, 2010</i>
	<i>Dépôt du rapport budgétaire au 31 mars 2010</i>	<i>Budget report as of March 31<sup>st</sup>, 2010</i>
	<i>Dépôt du Rapport sur l'utilisation de la marge de crédit au 31 mars 2010</i>	<i>Report on credit margin usage as of March 31<sup>st</sup>, 2010</i>
	<i>Congrès de l'ADMQ</i>	<i>ADMQ congress</i>
	<b><i>RESSOURCES HUMAINES</i></b>	<b><i>HUMAN RESOURCES AFFAIRS</i></b>
	<i>Engagement du personnel temporaire – Saison 2010</i>	<i>Summer employees engagement</i>
	<i>Engagement de 5 pompiers volontaires</i>	<i>Five volunteers firemen engagement</i>
	<i>Rapport d'engagement de Léo Regimbald</i>	<i>Monthly Hiring report</i>
	<b><i>COMMUNICATION</i></b>	<b><i>COMMUNICATION</i></b>
	<b><i>COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE</i></b>	<b><i>MAYOR'S NEWS</i></b>
	<b><i>INFORMATIQUE ET GÉOMATIQUE</i></b>	<b><i>SYSTEMS AND GEOMATIC</i></b>
	<b><i>ACTIONS COMMUNAUTAIRES</i></b>	<b><i>SOCIAL AFFAIRS</i></b>
	<b><i>SÉCURITÉ PUBLIQUE</i></b>	<b><i>POLICE AND FIRE DEPARTMENT</i></b>
	<i>Dépôt des rapports d'activité du service des incendies</i>	<i>Activity reports of the fire department</i>
	<b><i>TRAVAUX PUBLICS</i></b>	<b><i>PUBLIC WORKS</i></b>
	<i>Balayage printanier des rues</i>	<i>Spring Cleanup of the street</i>
	<b><i>RÉSEAU D'AQUEDUC ET D'ÉGOUT</i></b>	<b><i>WATER AND SEWER DEPARTMENT</i></b>
	<i>Dépôt des états financiers 2009 de la Régie de l'eau de l'Ile-Perrot</i>	<i>REIP – FINANCIAL STATEMENTS</i>
	<b><i>SERVICES TECHNIQUES</i></b>	<b><i>TECHNICAL SERVICES</i></b>
	<b><i>URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE</i></b>	<b><i>URBANISM – INSPECTION AND PERMITS</i></b>
	<i>Dépôt des rapports d'activité du service des permis et inspections</i>	<i>Activity report permit department</i>
	<i>Nouvelle gare sur l'Ile-Perrot</i>	<i>New Train Station on Ile-Perrot Island</i>
	<i>Entente inter municipale – projet de subdivision du lot 1577930</i>	<i>Intermunicipal agreement – project of subdivision of lot 1577930</i>
	<i>Projet MTQ – Construction d'un viaduc à la traverse des voies des chemins de fer du CN et du CP sur la 3<sup>e</sup> Avenue</i>	<b><i>MTQ PROJECT - UNDERPASS</i></b>
	<i>Circulation et espace de débarquement des autobus de l'AMT sur le territoire de la municipalité</i>	<i>Traffic generated by C.I.T.'s busses at the AMT parking lot</i>
	<i>Installation d'un mur de son végétal ou autre sur le terre-plein situé entre le stationnement de l'AMT, la 3<sup>e</sup> Avenue et les résidences adjacentes sur le 4<sup>e</sup> Boulevard</i>	<i>Installation of a sound Screen at AMT's parking lot</i>
	<i>Signalisation pour rediriger la circulation vers l'autoroute 20 via le 1<sup>er</sup> Boulevard et le boulevard Perrot Nord</i>	<i>Redirection of the traffic to 20 highway by boulevard Perrot Nord</i>
	<b><i>ENVIRONNEMENT</i></b>	<b><i>ENVIRONMENT</i></b>

Le 13 avril 2010

	LOISIRS ET CULTURE	RECREATIONAL AND CULTURAL AFFAIRS
	Contribution financière au projet de consolidation et de développement du parc historique de la Pointe-du-Moulin	Financial contribution to Parc Historique de la Pointe du Moulin
	Fête champêtre le 7 août 2010	Beach party on August 7 <sup>th</sup> , 2010
	Contribution financière au gala du Chêne-Bleu	Contribution to Chêne-Bleu
	PÉRIODE DE QUESTION – CITOYENS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR	QUESTION PERIOD – CITIZENS – ON SUBJECTS ON THE AGENDA
	LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE	CLOSING OF MEETING

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-113 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal suivant :

De la session ordinaire du 9 mars 2010 sans modification.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**PAROLE AU PUBLIC POUR LES ITEMS QUI NE SONT PAS À L'ORDRE DU JOUR**

**2010-04-114 CODE D'ÉTHIQUE - FORMATION**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

DE NOMMER monsieur Yves Charlebois responsable de l'élaboration d'un code d'éthique pour la municipalité de Terrasse-Vaudreuil avec la collaboration de madame Marlène Lapointe et autoriser ceux-ci à suivre toute formation pertinente le cas échéant.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-115 DEMANDE D'UTILISATION DU PARC BOUTHILLIER POUR LA FÊTE ANNUELLE DE LA COMPAGNIE POLYMOS**

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman  
APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

D'AUTORISER le comité des loisirs et santé de la compagnie Polymos à utiliser le parc Donat Bouthillier pour leur pique-nique annuel qui se tiendra le 16 juillet prochain, de 12h00 à 20h00.

Le 13 avril 2010

De rendre le chalet de la piscine et la piscine disponible (au tarif établi par règlement) et, le cas échéant, le centre communautaire en cas de pluie.

Un dépôt de 75\$ est requis afin de garantir la remise en état des lieux par le comité.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-116 PROJET ARC-EN-CIEL**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité récupère les bicyclettes abandonnées sur son territoire et qu'elle garde ces dites bicyclettes en fourrière plusieurs semaines avant d'en disposer;

CONSIDÉRANT QU'il existe à Vaudreuil-Dorion un organisme aidant les personnes prises avec des problèmes de santé mentale à obtenir un emploi et que cet organisme crée un atelier de réparation de bicyclettes;

CONSIDÉRANT QU'il y a une entente conclue auprès de la Sûreté du Québec pour récupérer les vélos non réclamés recueillis par les policiers;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

DE PARTICIPER au projet communautaire visant à récupérer et réparer les bicyclettes abandonnées, non réclamées en remettant lesdites bicyclettes abandonnées et non réclamées à la Sûreté du Québec qui les remettra à l'organisme Arc-en-Ciel Le Zèbre Rouge à la fin de l'été. L'organisme devra redistribuer lesdites bicyclettes aux enfants de la municipalité dans le besoin le cas échéant.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-117 COMPTES À PAYER OU DÉJÀ PAYÉS AU 31 MARS 2010**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'APPROUVER les comptes déjà payés au 31 mars 2010 pour un montant de	156 472.76\$
D'APPROUVER les comptes déjà payés (internet) au 31 mars 2010 pour un montant de	18 062.02\$
D'APPROUVER les comptes à payer au 31 mars 2010 pour un montant de	38 949.58\$
D'AUTORISER l'annulation d'un chèque au montant de	(143.81\$)
<u>POUR UN TOTAL DE</u>	<u>213 340.55\$</u>

Je, soussigné, secrétaire trésorier et directeur général de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, certifie qu'il y a des fonds dans les postes budgétaires prévus pour effectuer le montant des dépenses présentées ci haut.

Georges Robitaille

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le 13 avril 2010

**DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE AU 31 MARS 2010**

**DÉPÔT DU RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA MARGE DE CRÉDIT AU 31 MARS 2010**

**2010-04-118 CONGRÈS DE L'ADMQ ET FORMATION**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
APPUYÉ par madame Isabel Boulay

et RÉSOLU

D'AUTORISER monsieur Georges Robitaille à assister au congrès de l'ADMQ les 19, 20 et 21 mai 2010 à Québec ainsi qu'une formation à Valleyfield le 20 avril 2010 et d'autoriser les dépenses inhérentes à ce congrès et à cette formation à même les budgets prévus à cette fin.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-119 ENGAGEMENT DU PERSONNEL TEMPORAIRE – SAISON 2010**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général à engager et rémunérer pour la période estivale tout le personnel nécessaire, en fonction des besoins, pour combler les postes de sauveteur chef et sauveteurs à la piscine municipale, moniteur chef et moniteurs pour les activités du camp de jour, employés aux travaux publics, à la bibliothèque et aux bureaux administratifs le cas échéant, le tout, suivant les budgets alloués à ces fins.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-120 ENGAGEMENT DE 5 POMPIERS VOLONTAIRES**

Il est PROPOSÉ par madame Penny Boulianne  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'EMBAUCHER sur une base temporaire 5 pompiers volontaires pour le service des incendies de Terrasse-Vaudreuil. Deux d'entre eux sont actuellement en formation, les autres ayant la formation requise. Les cinq pompiers sont :

- Sylvain Boulianne
- Brett Taylor
- Patrick Dodge
- Christian Leroux et
- Andrew Van Den Elshout

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le 13 avril 2010

**DÉPÔT DU RAPPORT D'ENGAGEMENT POUR LE MOIS DE MARS 2010**

**COMMUNICATION DE LA MAIRESSE**

**DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE DES INCENDIES**

**2010-04-121 BALAYAGE PRINTANIER DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

DE DEMANDER à la Ville de Pincourt d'effectuer le balayage des rues de la municipalité au coût de 95\$ l'heure pour environ 10 heures.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-122 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2009 DE LA RÉGIE DE L'EAU DE L'ÎLE-PERROT**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'ENTÉRINER le dépôt et le contenu des états financiers vérifiés 2009 de la Régie de l'eau de l'Île-Perrot et de faire tenir une copie de la présente à la direction générale de la REIP ainsi qu'aux villes membres.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**DÉPÔT DES RAPPORTS D'ACTIVITÉ DU SERVICE DES PERMIS ET INSPECTION**

**2010-04-123 NOUVELLE GARE SUR L'ILE-PERROT**

CONSIDÉRANT QUE l'Agence métropolitaine de transport a fait valoir son désir de consolider les 2 gares de trains de banlieue existantes sur l'Île-Perrot en une seule;

CONSIDÉRANT QU'en avril 2001, un concept a été présenté par l'Agence métropolitaine de transport pour l'aménagement de la nouvelle gare à la hauteur du boulevard Don-Quichotte avec stationnements situés au nord et au sud des voies ferrées;

Le 13 avril 2010

*CONSIDÉRANT QUE* suite à l'approbation de l'emplacement de la nouvelle gare et du concept par l'ensemble des municipalités de l'Île-Perrot, certaines contraintes ont été rencontrées, notamment en ce qui concerne l'aménagement du stationnement situé au nord des voies ferrées, au lien piéton vers la municipalité de Terrasse-Vaudreuil et aux coûts de construction d'un tunnel pour piéton sous la voie ferrée;

*CONSIDÉRANT QUE* l'intention de l'Agence métropolitaine de transport de revoir le dossier de la nouvelle gare dans le cadre du projet de l'autoroute 20;

*PAR CONSÉQUENT,*

Il est *PROPOSÉ* par madame Isabel Boulay  
*APPUYÉ* par monsieur Yves Charlebois

*ET RÉSOLU*

*DE DEMANDER* à l'Agence métropolitaine de transport d'informer les municipalités concernées de ses intentions en ce qui concerne le projet de consolidation des gares sur l'Île-Perrot ainsi que les échéanciers prévus.

*D'INFORMER* l'Agence métropolitaine de transport que, pour la localisation de la nouvelle gare, la municipalité de Terrasse-Vaudreuil favorise l'emplacement situé à la hauteur du boulevard Don-Quichotte, plus précisément sur le lot connu et désigné comme étant le lot 1375217 du cadastre du Québec.

*QUE* copie de la présente soit transmise à chacune des municipalités de l'Île-Perrot.

*ADOPTÉ UNANIMEMENT*

2010-04-124

**ENTENTE INTERMUNICIPALE ENTRE VILLE DE L'ILE-PERROT ET TERRASSE-VAUDREUIL – PROJET DE SUBDIVISION DU LOT 1577930**

*CONSIDÉRANT QUE* la Ville de l'Île-Perrot, par sa résolution no. 1002-066 (projet de subdivision du lot 1577930) demande à la municipalité de Terrasse-Vaudreuil un accord sur le principe d'une entente intermunicipale pour les besoins dudit projet de subdivision;

*CONSIDÉRANT QU'*il est important pour le conseil municipal de Terrasse-Vaudreuil de prendre une décision éclairée en s'appuyant sur des informations justes.

*PAR CONSÉQUENT,*

Il est *PROPOSÉ* par madame Marlène Lapointe  
*APPUYÉ* par monsieur Yves Charlebois,

*DE DEMANDER* à la Ville de l'Île-Perrot de venir présenter et expliquer aux membres du conseil, les éléments d'un possible accord sur le principe concernant une entente intermunicipale pour les besoins dudit projet de subdivision.

Le 13 avril 2010

Un vote est demandé par madame Penny Boulianne, madame la Mairesse accueille cette demande et demande le vote :

Votes pour :

Monsieur Yves Charlebois

Madame Marlène Laponte

Madame Valerie Kirkman

Vote contre :

Madame Penny Boulianne

Madame Isabel Boulay s'abstient de voter avec raisons sur ce sujet.

Il est PAR CONSÉQUENT RÉSOLU D'ADOPTER cette résolution MAJORITAIREMENT

2010-04-125

**PROJET MTQ - CONSTRUCTION D'UN VIADUC À LA TRAVERSE DES VOIES DES CHEMINS DE FER DU CN ET DU CP SUR LA 3<sup>E</sup> AVENUE**

CONSIDÉRANT QUE les discussions et les échanges qui ont eu lieu entre la Municipalité de Terrasse-Vaudreuil et le ministère des Transports du Québec (MTQ) dans les années antérieures sur l'emplacement du projet de viaduc à la traverse des voies ferrées sur la 3<sup>e</sup> Avenue;

CONSIDÉRANT QU'à ce jour le projet n'est toujours pas réalisé et qu'encore aujourd'hui les discussions se poursuivent sur la localisation optimale du projet de Viaduc pour la traverse des voies ferrées;

CONSIDÉRANT QUE la circulation des véhicules lourds doit être considérée pour la localisation optimale du projet de viaduc et ce afin de faciliter les virages pour accéder, entre autre, au 5<sup>e</sup> Boulevard;

CONSIDÉRANT QUE lors du choix de la localisation du viaduc sur la 3<sup>e</sup> Avenue a été retenu dans un contexte où le boulevard du Traversier, situé sur le territoire de Pincourt, était inexistant et qu'aujourd'hui cette route est un élément important à considérer pour la localisation du projet de viaduc;

Il serait approprié d'évaluer la faisabilité de localiser le projet de viaduc sur le prolongement de la 5<sup>e</sup> Avenue;

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay

APPUYÉ par monsieur Yves Charlebois

et RÉSOLU

DE MANDATER le représentant de la municipalité responsable de ce dossier à entreprendre avec le MTQ des discussions à l'effet de revoir la localisation optimale du projet de viaduc afin de minimiser les impacts au niveau de la sécurité et de la circulation des véhicules.

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au ministère des Transports, à l'Agence métropolitaine de transport, au CN et au CPR, VIA au CIT, à Transport Soleil ainsi qu'à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil.

ADOPTÉ UNANIMEMENT



Le 13 avril 2010

2010-04-126

**CIRCULATION ET ESPACE DE DÉBARQUEMENT DES AUTOBUS DE L'AMT SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT des motifs de sécurité et le niveau de risque pour la circulation des autobus à la traverse des voies des chemins de fer du CN et du CP;

CONSIDÉRANT QUE le va-et-vient des autobus trouble la tranquillité du voisinage;

CONSIDÉRANT QUE les espaces de stationnement sont principalement utilisés par des visiteurs;

CONSIDÉRANT QUE les résidents et résidentes de la municipalité ne peuvent utiliser l'espace de stationnement aménagé par l'AMT en raison d'un manque d'espace disponible;

CONSIDÉRANT QUE les autobus de l'AMT qui circulent sur les rues et qui utilisent l'espace de débarquement situé sur notre territoire sont utilisés exclusivement à des visiteurs et non aux résidents et aux résidentes de notre municipalité et la municipalité de Pincourt;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
APPUYÉ par madame Isabel Boulay

et RÉSOLU

D'ADRESSER une demande à la CIT, à Transport Soleil et à l'Agence métropolitaine de transport pour faire cesser la circulation des autobus sur notre territoire, de voir à relocaliser les voies de débarquements le long de l'autoroute 20 sud et d'installer un signaleur.

De plus, prévoir 10% des espaces de stationnement réservés pour :

- les résidents et résidentes de la municipalité,
- les femmes enceintes,
- les personnes avec poussette et
- les gens à mobilité réduite.

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au ministère des Transports du Québec, à l'Agence métropolitaine de transport, au CN et au CPR, VIA au CIT, à Transport Soleil, à la Ville de Pincourt, à madame Meili Faile et ainsi qu'à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2010-04-127

**INSTALLATION D'UN MUR DE SON VÉGÉTAL OU AUTRES SUR LE TERRE-PLEIN SITUÉ ENTRE LE STATIONNEMENT DE L'AMT, LA 3<sup>E</sup> AVENUE ET LES RÉSIDENCES ADJACENTES SUR LE 4<sup>E</sup> BOULEVARD**

CONSIDÉRANT QU'une plainte a été déposée à l'effet de l'augmentation du bruit nocif dû à la signalisation sonore de la traverse des voies des chemins de fer du CN et CP sur la 3<sup>e</sup> Avenue; et ce, davantage depuis qu'il y a quatre plutôt que deux signaux sonores;

Le 13 avril 2010

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'ADRESSER une demande à l'AMT pour faire installer un mur de son végétal ou autre sur le terre-plein situé entre le stationnement, 3<sup>e</sup> Avenue et les résidences adjacentes sur le 4<sup>e</sup> Boulevard.

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au ministère des Transports du Québec, à l'Agence métropolitaine de transport, au CN et au CPR, au CIT, à Transport Soleil ainsi qu'à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

2010-04-128 **SIGNALISATION POUR REDIRIGER LA CIRCULATION VERS L'AUTOROUTE 20 VIA LE 1<sup>ER</sup> BOULEVARD**

CONSIDÉRANT QUE lorsque la 3<sup>e</sup> Avenue à l'endroit de la traverse des voies des chemins de fer du CN et du CP est fermée en raison d'accident ou autres causes, les résidents de la municipalité et les visiteurs doivent évacuer le territoire par le 1<sup>er</sup> Boulevard en direction de l'Île-Perrot nord;

CONSIDÉRANT QU'un visiteur ne connaissant pas notre territoire éprouve des difficultés à s'orienter vers le 1<sup>er</sup> Boulevard;

CONSIDÉRANT QU'un citoyen a préparé un plan de signalisation afin de rediriger les visiteurs vers une route alternative pour évacuer notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Terrasse-Vaudreuil désire faciliter l'orientation de la circulation à ses résidents et particulièrement aux visiteurs et ce par souci de sécurité et de fluidité de la circulation;

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a demandé l'autorisation des feux du côté de Terrasse-Vaudreuil incluant une lumière rouge et un feu vert pointant vers la gauche;

PAR CONSÉQUENT,

Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
APPUYÉ par madame Isabel Boulay

et RÉSOLU

D'AUTORISER l'Agence métropolitaine de transport à réaliser leurs travaux conditionnellement à ce que le ministère des Transports fournisse et installe les panneaux requis pour rediriger les véhicules vers l'île-Perrot nord;

QUE copie de la présente résolution soit envoyée au ministère des Transports du Québec, à l'Agence métropolitaine de transport, au CN et au CPR, au CIT, à Transport Soleil, à la Ville de Pincourt, à madame Meili Faille et ainsi qu'à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Le 13 avril 2010

**2010-04-129**     **PARTICIPATION FINANCIÈRE AU PROJET DE CONSOLIDATION ET DE DÉVELOPPEMENT DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE DU MOULIN**

Il est PROPOSÉ par madame Marlène Lapointe  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'OCTROYER le montant de 500\$ tel qu'approuvé au budget 2010, à titre de participation financière de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil au projet de consolidation et de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin.

QUE copie de cette résolution soit transmise à monsieur Yvon Marcoux, député de Vaudreuil, monsieur Gilles Farand, préfet de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, aux maires des villes de l'Île-Perrot ainsi qu'à monsieur Michel Bourbonnais, président de la Société de développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-130**     **FÊTE CHAMPÊTRE LE 7 AOÛT 2010**

Il est PROPOSÉ par madame Valerie Kirkman  
APPUYÉ par madame Marlène Lapointe

et RÉSOLU

DE FIXER au 7 août 2010 la fête champêtre de Terrasse-Vaudreuil et de libérer les budgets prévus à cette fin au comité organisateur soit un montant de 2 500\$.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**2010-04-131**     **PARTICIPATION FINANCIÈRE AU GALA DU CHÈNE-BLEU**

Il est PROPOSÉ par madame Isabel Boulay  
APPUYÉ par madame Valerie Kirkman

et RÉSOLU

D'OCTROYER la somme de 100\$ en bourse d'étude lors du Gala de l'école secondaire du Chêne-Bleu budgétée à cette fin et destinée à un étudiant de Terrasse-Vaudreuil.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**PÉRIODE DE QUESTION DE L'ASSISTANCE CONCERNANT LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR**

*Le 13 avril 2010*

**2010-04-132     LEVÉE DE LA SESSION ORDINAIRE DU 13 AVRIL 2010**

*Il est PROPOSÉ par monsieur Yves Charlebois  
APPUYÉ par madame Penny Boulianne*

*et RÉSOLU DE LEVER l'assemblée du 13 avril 2010.*

**ADOPTÉ UNANIMEMENT**

---

*Manon Trudel  
Mairesse*

---

*Georges Robitaille  
Directeur général et  
secrétaire-trésorier*